

Joseph (15), et de là, vers la nouvelle place, faite devant l'emplacement où était anciennement l'église paroissiale de Saint-Michel (r6). »

Ce terrain avait cinquante-quatre pieds de long au levant (cinquante-huit pieds de ville, d'après le devis des constructions), et soixante-cinq au couchant.

(15) Les biens de ce couvent, dans ce quartier, étaient limités au Nord par la rue Sainte-Hélène, où était l'entrée principale ; — ils s'étendaient, à l'Occident, jusqu'à la rue d'Auvergne *actuelle*, et avaient pour limite, au levant, le jardin de M. Métrât, contre lequel s'élevait \* la maison des Retraites » : Celle-ci est l'immeuble qui, jusqu'à ces derniers temps, servait de caserne pour la gendarmerie à pied. — Les Jésuites s'établirent, en cet endroit, vers les premières années du XVII<sup>e</sup> siècle; leur chapelle principale (église de Saint-Joseph), était dans l'axe de la rue actuelle de ce nom, qui portait autrefois celui de Saint-Jacques et n'allait alors que de Bellecour à la rue Sainte-Hélène. — Il existait, dans leur enclos, une autre petite chapelle, qui occupait une partie de l'emplacement, où fut construite la maison située entre les rues d'Auvergne, Sainte-Hélène et Victor-Hugo.

(16) Cette désignation de la rue Sainte-Hélène est *en contradiction avec l'inscription placée contre la façade méridionale de la caserne de gendarmerie à cheval*.

Après avoir rappelé la mort de saint François de Sales, cette inscription ajoute qu'en cet endroit était autrefois *l'ancienne recluserie Sainte-Hélène* : le même emplacement lui est assigné par Cochard, dans son « Guide du Voyageur » et par plusieurs des anciens almanachs de Lyon (années 1744-1770). — L'acte, que nous avons cité, concorde, au contraire, avec les plus anciens plans de la ville, — avec celui dressé, spécialement pour les Recluseries, sur les indications de MM. Guigue, archivistes (Bibliothèque historique du Lyonnais, 1886, n° 2). — et aussi avec les notes de M. Vermorel (Arch. munie). Ces documents placent la recluserie Sainte-Hélène à l'extrémité orientale, et sur le côté Sud de la rue de ce nom, c'est-à-dire vers la place Grolier.